



Le conseil municipal



Maire

JARLIER Alain

Adjointes et attributions

1- MATHIEU Alain

Travaux, bâtiments, voirie, cadre de vie et gestion du personnel technique

2- ROCHETTE Françoise

CCAS, relations avec les associations, tourisme et école

3- MALIGE Wilfried

Salle polyvalente, assainissement, cimetière, éclairage public et électricité bâtiments

Conseillers

CORNET Serge

Conseiller délégué chargé des finances

ARCHER Stéphane

BARRET Jérôme

CLÉMENSAT Morgane

DENIS-ROUY Marie-Christine

FABRE Gwenaëlle

MAZEL Martine

ROUSSANGE-CHAILLOU Anaïs

SINGLE Margot

VACHELARD Dominique

ZANUTTO William

Commissions communales et intercommunales

Communauté Communes BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM

SIVOM FONTANNES / LAMOTHE

Commission communale Travaux

Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe

Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.

Commission Information Communication

Commission Animation Culture et Vie Associative

Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet

Commission des Impôts

Commission des Finances

Commission d'Appels d'Offres

Caisse des Écoles

Centre Communal d'Action Sociale

Commission Urbanisme, Assainissement,
Éclairage Public, Réseau, Cimetière

NB : la composition des commissions est accessible sur le site www.lamothe43.fr

Le mot de Monsieur Le Maire

Chères Lamoithoises,
chers Lamoithois,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les électriciens et électeurs qui se sont déplacés lors de notre dernière élection municipale. Avec 394 votants sur 644 électeurs inscrits, nous avons enregistré un taux de participation de 61 % malgré l'absence d'une seconde liste, ce qui témoigne de votre attachement à la vie de notre commune. Notre équipe a recueilli 76 % des suffrages exprimés (302 voix sur 394 votants), avec 5 % de bulletins blancs et 18 % de bulletins nuls. Ces résultats sont, pour moi et pour toute la municipalité, un encouragement fort et un signe de confiance que nous nous efforcerons de mériter tout au long de ce mandat.

Depuis l'élection, la nouvelle équipe s'est immédiatement mise au travail. Cinq réunions du conseil municipal ont déjà eu lieu, relatées dans les pages suivantes.

Je constate avec beaucoup de satisfaction que cette nouvelle équipe est pleine d'énergie et

de motivation, ce qui augure de belles perspectives pour l'avenir de notre commune.

Je souhaite la bienvenue à nos nouvelles conseillères et nouveaux conseillers municipaux : Martine Mazel, Morgane Clémensat, Margot Single, Gwenaëlle Fabre, Anaïs Roussange-Chaillou et Jérôme Barret.

Je tiens également à remercier chaleureusement les adjoints et conseillers sortants qui ne se sont pas représentés pour leur engagement au service de notre commune : Isabelle Marchaud, Sophie Bénigaud, Marjorie Pignol, Michel Teilhol, Guillaume Pons et Joël Bayet.

Mes remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des employés municipaux : les secrétaires de mairie, les employés du service technique, les employées et le personnel enseignant de notre école, pour leur travail quotidien au service de tous.

Du côté des projets, plusieurs chantiers ont d'ores et déjà été programmés : l'enrobé de la route du stade, la répa-

ration de la toiture de l'église, la réfection de plusieurs chemins, l'enfouissement des réseaux rue du Verger des Roches, ainsi que le remplacement de l'éclairage des deux lotissements par des lampes LED.

Nous avons également renforcé l'isolation des bâtiments publics (mairie, école et salle des fêtes) en bénéficiant du dispositif d'isolation à un euro. Nous poursuivons notre réflexion pour trouver des solutions permettant de limiter les fortes chaleurs dans nos bâtiments publics.

Enfin, un projet de lotissement privé est à l'étude rue des Monats, où 18 lots devraient voir le jour au cours de l'année prochaine. Nous espérons que ce lotissement rencontrera un franc succès.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal et vous rappelle que je me tiens à votre disposition lors de mes permanences en mairie, les lundis, mardis et jeudis de 10h à 12h, ou les autres jours sur rendez-vous.

Bel été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Alain Jarlier



*Élections de
mars 2026*

*La nouvelle
équipe municipale*

Remerciements

*Projets de travaux
et d'équipement*

ÉDITORIAL

Le texte « Le déserteur » de Boris Vian peut-il être lu à l'occasion d'une cérémonie du souvenir du 8 mai ? (voir p. 16 et 17)

La question peut se poser, eu égard au fait qu'il s'agit ce jour-là d'une commémoration internationale de la fin des hostilités entre les adversaires de la Seconde Guerre Mondiale. Occasion de se souvenir collectivement et de rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.

Abordée sous cet angle, la situation paraît exclure toute référence à la désertion, et ce texte pourrait même sembler injurieux à l'égard de tous les combattants de cette guerre, comme de toutes les autres.

Et pourtant ! Ne peut-on faire l'effort de se hisser hors du cadre de la belligérance, en se posant la question de la légitimité objective du meurtre commis à l'occasion de la guerre ? Car comment comprendre le paradoxe assourdissant qui fait soudain du crime commis contre la vie d'autrui, un simple fait de guerre, voire un acte de bravoure ?

Et que se passe-t-il dans la conscience de l'individu quand les gouvernants valident ainsi, par leur simple décision, un acte contraire, non seulement au droit, mais aussi à la morale ? Car, souvenons-nous que c'est l'interdiction absolue de tuer son semblable qui rend possible le lien social et fonde la vie en société...

C'est probablement fort de ces points de vue qu'il convient alors de lire (et d'enseigner) le texte de Boris Vian :

*Monsieur le président
Je ne veux pas la faire
Je ne suis pas sur terre
Pour tuer de pauvres gens.*

Car, malgré son caractère fortement utopique, c'est cet appel à « LA PAIX QUOI-QU'IL EN COÛTE » qui doit nourrir les discours de tous ceux qui sont en mesure d'agir sur la capacité à juger et décider de tous les citoyens du monde. Et, paradoxalement, « PLUS JAMAIS ÇA ! » devient ainsi la meilleure manière d'honorer tous ceux qui ont combattu...

De manière plus concrète, il paraît urgent d'encourager ceux qui poursuivent l'action des penseurs éclairés qui imaginèrent des organisations susceptibles de se substituer à la guerre - la Société des Nations en 1919, puis les Nations-Unies en 1945 - en leur confiant une vocation universelle.

Malgré toutes les critiques dont elles font l'objet, il nous paraît que leur existence et leur permanence, leurs succès déjà obtenus, ainsi que leur entêtement à privilégier la voie diplomatique, soient autant d'éléments objectifs qui peuvent toujours servir de recours aux pacifistes les plus désespérés...

Dominique Vachelard

**Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude**

Tête en l'hair

Horaires d'ouverture

Mardi & Jeudi 9h00-12h00 & 14h00-19h00

Mercredi & Vendredi 9h00-19h00

Samedi 8h00-16h30



**SARL JARLIER BENOIT
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

SARL Jarlier Benoît

**1 rue du Chatel Dieu 43100 LAMOTHE
06 84 18 34 50 benjarlier@gmail.com**



SOMMAIRE

Le conseil municipal	p. 2
Le mot du maire	p. 3
Éditorial « <i>Le déserteur</i> »	p. 4
Comptes-rendus des conseils municipaux	p. 6 à 11
Finances	p. 12 et 13
Composition du conseil municipal	p. 14 et 15
Cérémonie du 8 mai	p. 16
L'éducation à la paix	p. 17
Communauté de communes	p. 19
L'école	p. 20 à 21
Association de l'école publique	p. 22
Esprit Yoga	p. 24
C.C.A.S.	p. 25
Foyer rural	p. 26
Club VTT : bilan du 8 mai	p. 28 et 29
Informations communales	p. 31
Rando-Gym	p. 32
Club Saint-Jean	p. 33
F.C. Lamothe	p. 35

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 9 mars 2026



*Tarifs
municipaux*

*Demandes de
subventions*

*Protection sociale
des agents*

Effectifs de l'école

*Centrale
photovoltaïque*

*Lutte contre le
frelon asiatique*

Excusés :

Sophie BÉNIGAUD,
Wilfried MALIGE,
Isabelle MARCHAUD
Michel TEILHOL

Pouvoirs :

Sophie BÉNIGAUD à
Guillaume PONS

Secrétaire :

William ZANUTTO

CONTENU DE LA SÉANCE

1- Tarifs municipaux :
salle polyvalente, as-
sainissement, cime-
tière

Les tarifs restent in-
changés, à l'exception
de l'assainissement
qui passe à 1€ / m³.

2- Demandes de sub-
ventions pour l'instal-
lation de sanitaires
publics extérieurs vers
la salle polyvalente.

3- Adoption du rap-
port sur le prix et la
qualité du service pu-
blic d'assainissement
collectif 2024.

4- Participation finan-
cière à la protection
sociale complémen-
taire risque santé
(mutuelle) de tous les
agents au 1er janvier
2026.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1 - Effectifs de l'école
publique : rencontre
du 16 décembre 2025

Rentrée 2025 : 69
élèves + 2 enfants de
moins de 3 ans.

Rentrée 2026 : 69
élèves de plus de 3 ans
(après le départ de 9
élèves en 6^e) + 8 en-

fants nés en 2024 qui
auront 3 ans durant
l'année scolaire.

2 - Cour de l'école :
problèmes liés au gre-
naillage de l'enrobé
qui n'est pas satisfai-
sant.

La commune attend
une nouvelle proposi-
tion de l'entreprise
MARQUET.

3 - Projet de centrale
photovoltaïque de La
Quille

Le document de pré-
sentation sera trans-
mis par mail à tous les
conseillers municipaux pour information
et échanges ultérieurs.

4 - Lancement du dia-
gnostic assainisse-
ment.

Un point a été fait sur
la première réunion
du 17 décembre, un
suivi régulier sera or-
ganisé.

5 - Lutte contre le fre-
lon asiatique

Wilfried MALIGE est
nommé élu référent.

La commune re-
cherche :
un coordinateur du
piégeage,
des piégeurs volon-
taires (formation pré-
vue avant printemps
2026).

Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 20 mars 2026



CONTENU DE LA SÉANCE

1- Élection du maire
M. Alain JARLIER,
ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (15 sur 15), est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions .

2- Élection des adjoints

1er adjoint
MATHIEU Alain
2ème adjointe
ROCHETTE Françoise
3ème adjoint
MALIGE Wilfried

3- Fixation des indemnités du maire et des adjoints

4- Vote des 15 délégations de pouvoir attribuées au maire

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- Désignation d'un conseiller délégué aux finances

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa décision de désigner Monsieur Serge CORNET, conseiller municipal, en qualité de conseiller délégué chargé des finances.

2- Isolation des bâtiments publics

Monsieur le Maire rend compte de l'avancement des travaux d'isolation des combles.

3. Achat d'une autolaveuse

Monsieur le Maire informe le Conseil de la commande d'une autolaveuse destinée à la salle des fêtes. Le montant de cet investissement s'élève à 4 620 € TTC .

4. Calendrier des assemblées délibérantes

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal et après échange entre les élus, il est convenu que les séances du Conseil Municipal se tiendront désormais les jeudis à 20h00.

5. Organisation de l'exécutif

Afin d'assurer le suivi quotidien des dossiers de la commune, Monsieur le Maire précise que les réunions d'adjoints se tiendront désormais tous les 15 jours les semaines impaires.

Excusés :

Margot SINGLE
Dominique VACHELARD

Pouvoirs :

Margot SINGLE
à Gwenaëlle FABRE
Dominique VACHELARD
à Serge CORNET

Secrétaire :

Alain MATHIEU

*Élection du maire et
des adjoints*

*Fixation des
indemnités et des
délégations*

*Désignation d'un
conseiller délégué
aux finances*

*Calendrier des
conseils municipaux
et des réunions
d'adjoints*

Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 26 mars 2026

Mise en place des
commissions
municipales

École et projet de
fermeture de classe

Projet
photovoltaïque

Point sur les
finances
communales

Excusés :

Jérôme BARRET

Pouvoirs :

Jérôme BARRET à
Wilfried MALIGE

Secrétaire :

Wilfried MALIGE

CONTENU DE LA SÉANCE

Cette séance concerne pour l'essentiel la mise en place et la constitution des différentes commissions chargées de mettre en œuvre la politique municipale.

La composition de chacune de ces instances est consultable dans le PV du conseil municipal du 20 mars accessible sur le site www.lamothe43.fr.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- École de Lamothe
Menace de fermeture
levée

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la menace de fermeture est levée : l'école de Lamothe n'est pas concernée par des fermetures cette année. Il précise que ce matin même, il s'est rendu au Puy-en-Velay avec les enseignants pour manifester devant l'Inspection Académique, en soutien aux autres écoles du département concernées par des projets de fermeture.

2- Projet photovoltaïque « La Quille »

Monsieur le Maire fait le point sur le dossier photovoltaïque. La société ENOE, récemment contactée, souhaite limiter l'installation à 1 MWatt sur une superficie d'environ 2 hectares.

3- Point sur les Finances de la Commune

Depuis 2 à 3 ans, la capacité d'autofinancement de la commune s'est améliorée.

En 2025, nous avons fini de rembourser le prêt de la Salle des fêtes (~52 000 €/an).

Nous disposons, fin 2025, d'un solde de la section fonctionnement positif de 278 309,17€ et également positif en investissement de 29 793,68€.



Compte-rendu du conseil municipal du lundi 27 avril 2026



BUDGETS (résultats et prévisionnels)

Vote des taxes

Participation au SIVOM

Subventions aux associations

Recours au T.A.

Affaire Rosa Donatti

Excusés :

Marie-Christine
DENIS-ROUY

Pouvoirs :

Marie-Christine
DENIS-ROUY
à Alain MATHIEU

Secrétaire :

Wilfried MALIGE

CONTENU DE LA SÉANCE

1- AFFECTATION DU
RÉSULTAT DE
L'EXERCICE 2025 –
BUDGET GÉNÉRAL

2- AFFECTATION DU
RÉSULTAT DE
L'EXERCICE 2025 –
SERVICE ASSAINISSE-
MENT

3- VOTE DES TAXES
2026

Taxe Foncière sur les
Propriétés Bâties
(TFPB) : 34,98 %

Taxe Foncière sur les
Propriétés Non Bâties
(TFPNB) : 90,48 %

Taxe d'Habitation sur
les Résidences Secon-
daires (THRS) : 9,22 %

4- PARTICIPATION
ANNUELLE AU FONC-
TIONNEMENT DU SI-
VOM FONTANNES /
LAMOTHE POUR 2026

Cette contribution est
fixée à 42 000 € pour
l'année 2026.

5- VOTE DES SUBVEN-
TIONS AUX ASSOCIA-
TIONS 2026

6- VOTE DU BUDGET
PRÉVISIONNEL 2026 –
BUDGET GÉNÉRAL

7- VOTE DU BUDGET
PRÉVISIONNEL 2026 –
SERVICE ASSAINISSE-
MENT

Pour ces deux ru-
briques, le conseil a
adopté les budgets
prévisionnels à l'una-
nimité des votants.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- . Recours au Tribu-
nal Administratif

Suite à la réunion du
26 mars dernier, la
date de cette réunion
n'a pas respecté le dé-
lai de 3 jours francs.
Le contrôle de la léga-
lité de la Préfecture
s'en est aperçu. Le
dossier a été transmis
au Tribunal Adminis-
tratif. On attend pour
voir quelle suite sera
donnée à cette affaire.

2- Affaire ROSA DO-
NATTI Rue du château

Une façade menaçant
de s'effondrer sur
l'immeuble « rue du
château » présente un
risque pour la sécurité
publique. Une procé-
dure de mise en péril
sera lancée auprès du
Tribunal Administratif
de Clermont-Ferrand,
qui nommera un ex-
pert judiciaire chargé
d'évaluer la dangero-
sité du bâtiment.

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 11 mai 2026

*Élection de
représentants*

*Attribution de
travaux*

*Redevance pour
occupation du
domaine public*

*Secrétariat
du SIVOM*

*Diagnostic
assainissement*

Excusés :

Jérôme BARRET
William ZANUTTO

Pouvoirs :

Jérôme BARRET
à Wilfried MALIGE
William ZANUTTO
à Alain MATHIEU

Secrétaire :

Gwenaëlle FABRE

CONTENU DE LA SÉANCE

1- Proposition d'une
liste de commissaires
pour la Commission
Communale des Im-
pôts Directs (CCID)

2- Désignation des re-
présentants à la Com-
mission Locale d'Éva-
luation des Charges
Transférées (CLECT)
de la CCBSA

3- Désignation des
commissaires à la
Commission Inter-
communale des Im-
pôts Directs (CIID) de
la CCBSA

4- Réparation des che-
mins communaux
Le conseil municipal,
après en avoir délibé-
ré, décide à l'unanimi-
té d'autoriser Mon-
sieur le Maire à rete-
nir le devis de la SA
CHAMBON.

5- Reprise de la chaus-
sée Route de Cougeac.
Le conseil municipal,
Madame Anaïs ROUS-
SANGE-CHAILLOU ne
prenant pas part au
vote, décide d'autori-
ser Monsieur le Maire
à retenir le devis de
l'entreprise CHEVA-
LIER.

6- Redevance pour
Occupation du Do-
maine Public
Le conseil municipal,
après en avoir délibé-
ré, décide à l'unanimi-
té d'accepter cette re-
devance de GRDF
pour un montant de
869,90 €.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1- SIVOM Lamothe-
Fontannes – Le secré-
tariat du SIVOM, jus-
qu'ici assuré par le
secrétaire de mairie
de Fontannes, sera
désormais confié à
Madame Aurélie MAR-
CHAUD, secrétaire de
mairie de Lamothe.

2- Diagnostic assainis-
sement : réunion de
présentation du dia-
gnostic fixée au 21
mai prochain 16 h.

3- Voirie départemen-
tale. Monsieur le
Maire propose
d'adresser un courrier
au Département afin
de solliciter la remise
en état.

4- Travaux cour de
l'école. Un courrier
recommandé sera
adressé à l'entreprise
MARQUET afin de lui
demander de remé-
dier aux défauts cons-
tatés.



Compte-rendu du conseil municipal du jeudi 25 juin 2026



CONTENU DE LA SÉANCE

-1- Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) due par GRDF. Accord (11 votants pour) pour que GRDF nous reverse 387€.

-2- Approbation de la convention de location du motoculteur (travaux au cimetière) et fixation du tarif (150). 11 votes pour.

-3- Travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public – Rue du Verger des Roches

Cela concerne 11 poteaux (éclairage public, basse tension, téléphone). 11 votes pour.

-4- Renouvellement de la convention pour l'enlèvement et la mise en fourrière des véhicules gênants. 11 votes pour.

-5- Budget principal 2026 : Décision modificative n°1

Afin de pouvoir financer les travaux de l'église dont le devis dépasse le budget prévu, il est proposé de soustraire 20 000€ sur le budget prévu

pour des potentiels sanitaires extérieurs à la salle polyvalente. Devant l'urgence des travaux à faire, cette modification est acceptée par les 11 votants.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-1- Les résultats des élections pour la commission des impôts sont arrivés, les élus et habitants concernés ont reçu l'information de leur sélection

-2- Panne du chauffe-eau de l'école, la commune envisage de le remplacer par un plus petit.

-3- 27 juillet : pays Art et Histoire, déambulation prévue dans le village à 18H.

-4- Local chasseurs : une demande de leur part est faite pour faire une cloison et une isolation du plafond, une estimation des travaux a été faite : 1200€.

-5- Le projet photovoltaïque suit son cours

-6- Demande reçue pour l'achat d'un chemin appartenant à la commune.

Excusés :

Gwenaëlle FABRE
Wilfried MALIGE
Stéphane ARCHER
Anaïs ROUSSANGE-CH.
Morgane CLEMENSAT
Jérôme BARRET

Pouvoirs :

Gwenaëlle FABRE à
Martine MAZEL
Jérôme BARRET à
Alain JARLIER

Secrétaire :

Margot SINGLE

*RODP due par
GRDF*

*Convention de
location du
motoculteur*

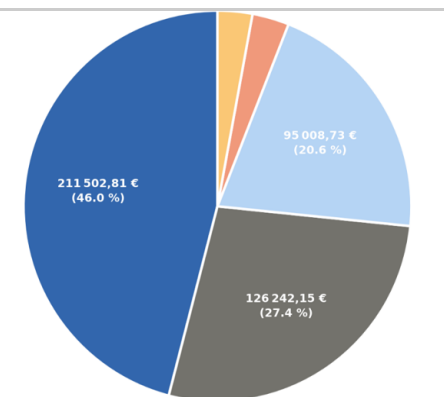
*Enfouissement des
réseaux*

*Mise en fourrière
des véhicules
gênants*

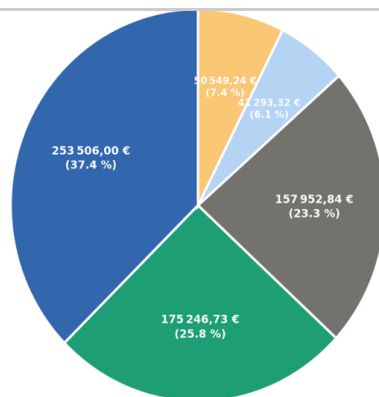
FINANCES

-1- Budget de la commune

Total dépenses	Total recettes	Excédent
460 238,96 €	678 548,13 €	+ 218 309,17 €



Charges de personnel — 211 502,81 €
Charges générales — 126 242,15 €
Aut, charges de gestion — 95 008,73 €
Charges financières — 14 134,27 €
Dotations amort, — 13 351,00 €



Fiscalité locale — 253 506,00 €
Dot, subv, & part, — 175 246,73 €
Prod, gestion courante — 157 952,84 €
Impôts et taxes — 41 293,32 €
Autres recettes — 50 549,24 €



L'excédent dégagé a été partiellement affecté en section d'investissement afin de contribuer au remboursement de la dette communale (à hauteur de 151 076,96 €)

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026

En 2026, la municipalité continue de s'engager pour l'entretien de son patrimoine, la modernisation de ses équipements et la transition écologique. Plusieurs chantiers et achats importants sont programmés cette année :

Bâtiments et patrimoine : Réfection complète du toit de l'église et poursuite du programme d'isolation à 1 € pour les bâtiments communaux afin de réduire notre empreinte énergétique.

Voirie et réseaux : Travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue du Verger des Roches. Un budget est également alloué à l'entretien régulier de nos chemins.

Modernisation de l'éclairage public : Poursuite du remplacement des anciens luminaires par des ampoules LED, plus économiques et durables.

Équipements : Pour optimiser le travail de nos services techniques et l'entretien de nos espaces, la commune fera l'acquisition d'un camion-benne, d'une autolaveuse et d'un motoculteur spécifiquement dédié au cimetière.

LA DETTE COMMUNALE

L'emprunt de la salle polyvalente est désormais entièrement remboursé. Ce projet majeur ne pèse plus sur le budget communal. De plus, un autre de nos emprunts est arrivé à son terme le 31 mai 2026.

À ce jour, le profil de notre dette se rationalise.

Il reste 2 emprunts à long terme

Les investissements divers sur 20 ans (2017-2036) représentent **250 000 €** au taux de 1,30 %.

Le projet "La Côteirie" sur 15 ans (2023-2038) représente **170 000 €** au taux de 2,50 %.

Pour l'année 2026, l'effort de désendettement de la commune représente :

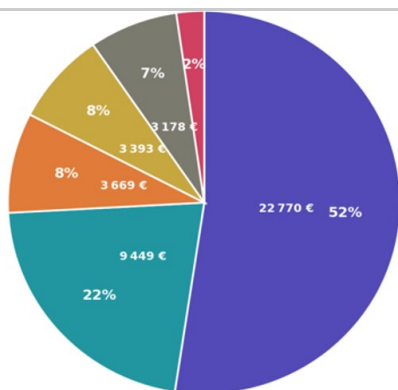
Capital remboursé : **123 717,74 €**

Intérêts versés : **7 095,68 €**

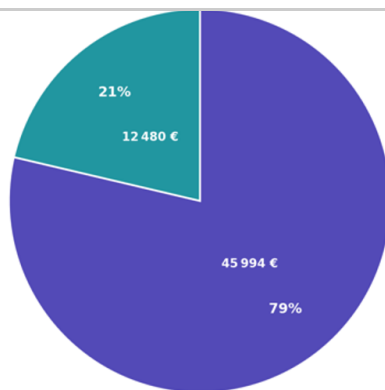
FINANCES

-2- Budget assainissement

Total dépenses	Total recettes	Excédent
43 450,42 €	58 474,20 €	+ 15 023,78 €



■ Amortissements — 52 %
 ■ Charges générales — 22 %
 ■ Revers. agence de l'eau — 8 %
 ■ Personnel mis à disposition — 8 %
 ■ Charges financières — 7 %
 ■ Gestion courante — 2 %



■ Redevances d'assainissement — 79 %
 ■ Quote-part subventions — 21 %

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2026

Une étude de diagnostic et un schéma directeur en assainissement et en gestion des eaux pluviales est en cours.

L'entretien de nos réseaux souterrains est invisible mais essentiel. C'est pourquoi la commune a lancé ce diagnostic et une étude technique approfondie de notre système d'assainissement.

Ces analyses permettront de faire un état des lieux précis de nos installations. Et à la lumière des résultats, des travaux de rénovation et de mise aux normes seront à prévoir pour moderniser notre réseau et protéger notre environnement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du calendrier des futures interventions.

LES FINANCES

Le budget annexe de l'assainissement porte le remboursement de la station d'épuration (emprunt de **250 000€** sur 25 ans (2017-2042) au taux de 1,70 %.

Pour 2026, les remboursements s'élèvent à :

Capital remboursé : **9 274,42 €**

Intérêts versés : **321,58 €**

Ces chiffres traduisent une dette maîtrisée et une capacité d'autofinancement préservée pour l'avenir.

FINANCES / INFORMATIONS DIVERSES

SIVOM : Déménagement du secrétariat

Le SIVOM Fontannes-Lamothe a pris ses nouveaux quartiers. Depuis la mi-mai 2026, le secrétariat du SIVOM a été transféré et sont désormais installés sur la Mairie de Lamothe.

Transport scolaire : changement de facturation à la rentrée

À partir de la rentrée de septembre 2026, l'organisation administrative évolue. La facturation du transport scolaire sera désormais directement gérée et émise par la Région. Restez vigilants lors des inscriptions estivales, les modalités de réception de vos avis de paiement vont changer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

En mars 2026, les Lamotheois se sont rendus aux urnes et ont reconduit Alain Jarlier et son équipe municipale pour un nouveau mandat.

Six anciens conseillers ont décidé, pour des raisons qui leur sont propres, de ne pas se représenter. Qu'ils soient sincèrement remerciés pour leur engagement dévoué au service de la collectivité...

D'autres les ont remplacés, et pour des motifs liés au respect de la parité ainsi qu'au hasard, l'équipe s'est féminisée, et aussi, fortement rajeunie.

Nous vous présentons, dans ce numéro et le suivant, les six conseillers entrants.

Margot SINGLE



« J'ai 34 ans et je suis ostéopathe à Vergongheon depuis 11 ans. Maman de 2 enfants âgés de 5 et 8 ans, je suis trésorière de l'Association de l'École Publique de Lamothe et représentante des parents d'élèves ; je suis également nageuse au sein du COB.

Un village vit grâce à ses habitants, à leur implication, alors entrer au conseil est pour moi l'occasion d'aider à préserver ce qui fait la richesse de Lamothe : la convivialité et la bonne entente. J'espère, modestement, contribuer à améliorer encore la dynamique du village en participant à divers projets.

Je souhaite aussi montrer l'exemple à mes enfants en leur transmettant l'idée que si l'on veut voir les choses évoluer, il ne faut pas attendre que le changement arrive seul, mais prendre part à sa construction...

S'investir pour les autres et pour son lieu de vie est une valeur essentielle ; il est donc important pour moi d'être utile et de participer à l'avenir de notre village. »

Anaïs ROUSSANGE-CHAILLOU

« Je m'appelle Anaïs Roussange-Chaillou, j'ai 52 ans, je vis à Brioude, je suis en couple et maman d'un fils de bientôt 25 ans.

Bien que je vive aujourd'hui à Brioude, Lamothe reste profondément ancrée dans mon cœur. J'y suis née, j'y ai grandi et j'y ai vécu une partie de ma vie de jeune femme. Mes parents habitent toujours aux Flottes, où je retourne très régulièrement.



Les liens d'amitié que j'y ai noués, les nombreux souvenirs qui m'y rattachent et l'affection que je porte à cette commune sont restés intacts au fil des années. Je suis heureuse de voir Lamothe demeurer une commune attractive, agréable à vivre et dynamique, où il fait bon grandir, vivre et se retrouver.

Depuis quatorze ans, j'exerce le métier d'attachée parlementaire. J'ai choisi cette voie par conviction et par intérêt pour la vie publique et l'action au service de nos territoires.

C'est d'ailleurs cette même volonté d'agir pour l'intérêt général qui m'a conduite à rejoindre la liste menée par Alain Jarlier, avec qui je travaillais déjà régulièrement sur différents dossiers communaux.

Depuis mon entrée au conseil municipal, je découvre avec plaisir la richesse des échanges et la qualité du travail mené par l'ensemble des élus.

J'apprécie particulièrement l'écoute, la bienveillance et l'esprit collectif qui animent notre équipe.

Je suis heureuse de pouvoir apporter ma contribution à cette dynamique au service de Lamothe et de ses habitants. »

**Gwénaëlle
FABRE**



« Je m'appelle Gwénaëlle Fabre, j'ai 33 ans, je suis mariée et j'ai 2 garçons, scolarisés à l'école de Lamothe.

Côté professionnel, j'occupe un poste d'ingénieure d'étude au sein d'un laboratoire de recherche médicale, sur la thématique du cancer colorectal, à l'université Clermont-Auvergne.

Mes loisirs occupent une place importante dans mon quotidien, j'aime particulièrement le jardinage ; c'est une activité qui me procure beaucoup de satisfaction. J'apprécie également la cuisine : j'aime préparer de bons repas et partager mes recettes en famille ou entre amis.

Enfin, côté sportif, je pratique la méthode Pilates.

Mes racines familiales sont lamotheises, aussi, après plusieurs années d'études, est-ce tout naturellement que je suis revenue m'installer dans notre village, en 2021.

Je souhaite m'investir dans la vie communale afin de préserver le bien-vivre à la campagne, participer au maintien des services publics et à la vie associative de la commune.

Pour ces raisons, j'ai choisi de participer activement à la commission information et tourisme, ainsi qu'au conseil administratif du CCAS et au conseil d'école. »

En plus de la définition et du vote de la politique municipale par leur participation aux conseils municipaux, ces conseillères ont choisi également d'appartenir à certaines commissions, chargées de conduire concrètement l'action communale.

Gwénaëlle : Culture et vie associative, Information et communication.

Anaïs : Culture et vie associative, Information et communication, C.N.A.S.,

Margot : SIVOM, Culture et vie associative, Information et communication, CCAS.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Officiellement, ce jour est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour notre liberté, mais c'est aussi un moment pour réaffirmer notre engagement envers les valeurs de tolérance, de solidarité et de paix.

Extraits du discours de Mme la Ministre des Armées, lu par Alain Jarlier, maire de Lamothe



« Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie.

Libérée par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas. [...]

Ceux qui continuèrent de croire à la France n'étaient pas des surhommes.

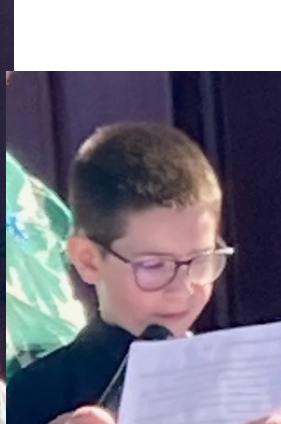
Ce furent des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, mais unis par une même exigence : ne pas subir, ne pas céder.

Cette résolution était d'abord celle de résister au déni du droit et de la justice. [...] »



Préparés par leur enseignante de CM1 et 2, les élèves de l'école de Lamothe, habitués à participer activement aux cérémonies du souvenir, ont commencé leur animation par une lecture du texte de la chanson « Le déserteur » de Boris Vian (voir Éditorial p. 4).

Ils ont ensuite lu des extraits de textes écrits par les combattants eux-mêmes, témoignages de leurs actes quotidiens de résistants, engagés au péril de leur vie...



Le 8 mai dernier, nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts de Lamothe pour la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Six élèves de la classe étaient volontaires pour lire des textes lors de la cérémonie.

« Moi, Bastian, j'étais très content de venir. Au moment de commencer, j'étais un peu stressé. J'ai lu le témoignage d'un agent de liaison pour la Résistance. »

« Moi, Oscar, j'étais également stressé mais très heureux de lire devant le public et surtout très fier de pouvoir rendre hommage

aux personnes qui se sont battues pour la liberté de la France au cours de cette guerre. »

« Pour moi, Nathan, c'était aussi important d'être présent pour ce moment de mémoire. »

« Moi, Lou, j'étais à la fois fière et un peu excitée de participer à cette cérémonie. »

« Pour moi, Léna, le stress a commencé lorsque je me suis retrouvée devant le micro. Mais il ne m'a pas empêché de bien lire. »

« Moi, Maëlle, il n'était pas prévu que je fasse de lecture. Mais lorsque je suis arrivée, la maîtresse m'a demandé si j'acceptais de lire un texte avec Tom. Je

n'ai pas eu le temps de le préparer, mais je crois avoir bien lu. »

« Quant à moi, Nohlan, malgré la peur, je suis heureux d'avoir pu lire le témoignage d'un autre résistant. »

Une fois les gerbes de fleurs déposées devant le monument et après avoir fait une minute de silence, écouté la Marseillaise et Le Chant des Partisans, tous les participants se sont réunis à la mairie pour partager un apéritif.

Bastian, Oscar, Nathan J.,
Léna, Maëlle,
Nohlan, Romane



L'Âne Gris

Bar - Restaurant

04.43.06.60.12

1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine



PIZZA NICO

Pizza à emporter

LUNDI Vieille-Brioude MARDI Massiac JEUDI
Lamothe VENDREDI ET SAMEDI Langeac
À partir de 18 h

06 77 45 56 00



Lard dans l'Assiette

Ouvert du lundi au samedi 10h-16h
Fermeture le dimanche
27, rue du 4 septembre
43100 Brioude

04 71 74 82 76

FOOD TRUCK

« AUX BANQUETS »

Romane et Renaud



CUISINE TRADITIONNELLE

Sur place ou à emporter
Bar à vins
Soirées conviviales

06 73 24 35 76

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



BRIOUDE
SUD AUVERGNE
 Communauté de Communes





GO COLO !

Pour quoi ?
 Pour partir en camp ou en colonie, avec au moins 4 nuitées, quelle que soit la destination .

Soutien versé sur justificatif.

Pour qui ?
 Pour tous les enfants de la Comcom BRIOUDE SUD AUVERGNE, de 6 ans à 17 ans.

Pour toutes les familles de la ComCom, quels que soient leurs revenus.

Quelle aide ?
 Jusqu'à 250€ pour les QF inférieurs ou égaux à 600.
 Jusqu'à 200€ pour les QF entre 601 et 1200.
 Jusqu'à 125€ pour les QF entre 1201 et 1500.
 Jusqu'à 50€ pour les QF supérieurs à 1501.

Séjours plafonnés à 500€/semaine !

Les autres aides ?
 Pensez aux aides CAF / MSA / JPA43 / CE

QF	0-300	301-600	601-800	801-1200	1201-1350	1351-1500	1501et+
Habitants de la Comcom Brioude Sud Auvergne	jusqu'à 50% du séjour	jusqu'à 50% du séjour	jusqu'à 40% du séjour	jusqu'à 40% du séjour	jusqu'à 25% du séjour	jusqu'à 25% du séjour	jusqu'à 10% du séjour
Allocataires CAF	jusqu'à 45€/jour et 70% du séjour	jusqu'à 40€/jour et 60% du séjour	jusqu'à 35€/jour et 50% du séjour				
Allocataires MSA	Aide de 100€ à 250€/an/enfant, pour les QF jusqu'à 900						
Habitants du 43 JPA43	10€/nuitée	10€/nuitée	10€/nuitée	10€/nuitée	10€/nuitée		

L'aide de la ComCom peut-être ajustée à la baisse en fonction des autres aides disponibles.

Informations et accompagnement
 Comcom Brioude Sud Auvergne
 04.71.50.89.10 - jeunesse@brioudesudauvergne.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

TAXI
04 71 74 82 95
VSL

brioudeambulances@gmail.com



BRIOUDE

Ambulances

Angélique PELISSIER & Patrice DEVISSE
Anciennement Ambulances MEJEAN

Rue du Mas - 43100 Lamothe

Communes de stationnement : Brioude, Paulhac, Beaumont, St Beauzire

L'ÉCOLE

Fin d'année dynamique à l'école de Lamothe

KERMESSE VENDREDI 19 JUIN

Cette année scolaire, les élèves ont bénéficié chaque semaine de cours de musique dispensés par Nicolas Scriabine, dumiste à l'école de musique du Brivadois. Chacune des classes a pu découvrir des musiques du monde et travailler sur les sons et rythmes, s'exercer au chant en chorale. C'est ainsi que tous ont rendu un spectacle de qualité dans la joie devant un public nombreux à la salle polyvalente de Lamothe.

Pour conclure le spectacle, petits et grands se sont retrouvés sur scène afin de danser sur une chorégraphie préparée par Gladys Neef, bénévole à l'association Brin de ficelle.

Pour terminer la soirée, adultes et enfants ont partagé en toute convivialité un repas préparé par l'association des parents d'élèves.



VOYAGE SCOLAIRE VALLON DU VILLARET JEUDI 25 JUIN

Les enseignants accompagnés des ATSEM ont emmené les élèves prendre le frais en Lozère.

Les enfants ont ainsi pu découvrir ce parc situé en forêt et profiter de multiples activités sportives et culturelles : œuvres d'art suspendues, parcours de motricité, jeux d'eau... Un endroit de rêve pour toutes et tous en ces temps de canicule !



Isabelle Guey-Benoit

L'ÉCOLE

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE

Pour la seconde année consécutive, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé au concours national des "Petits Champions de la Lecture". Les Petits Champions de la Lecture est un grand jeu de lecture à voix haute pour les élèves de CM1 et CM2. À travers des milliers de classes partout en France et à l'étranger, il permet de faire vivre le plaisir de la lecture, de la parole partagée et de la découverte des livres.

Ce dernier se déroule en plusieurs phases. La première consiste en une finale au sein même de chaque classe inscrite. Chaque élève propose à ses camarades une lecture oralisée, la plus expressive possible, d'un extrait d'un livre choisi et travaillé. Diverses activités menées en amont en classe permettent d'aider les enfants à améliorer leur lecture. Cette année, c'est Lou Tourette qui a été plébiscitée par ses

camarades et le jury. Ceci lui a permis de passer à la seconde étape : la finale départementale. Comme cette année de nombreuses classes étaient inscrites, deux finales départementales ont été organisées en Haute-Loire. Lou a participé à celle qui s'est déroulée à Langeac. Elle a brillamment représenté l'école de Lamothe en remportant celle-ci. Ceci lui a permis d'accéder à l'étape suivante : la finale de la grande région AURA. Cette dernière a eu lieu à Villeurbanne le 23 avril dernier. Même si Lou n'a pas été lauréate, elle n'a pas démérité. Elle peut être fière du chemin parcouru et des progrès réalisés. Il est à noter que c'est la seconde année qu'une élève de l'école de Lamothe accède à ce stade du concours. L'année dernière Sarah Chabannon-Alpini était également parvenue à ce niveau. L'année prochaine permettra peut-être à l'un des élèves de la classe d'accéder à l'ultime étape : la finale nationale !

Corinne Brugerolle



« Mardi 3 mars, j'ai concouru pour la finale départementale des petits champions de la lecture à Langeac. Nous étions 7 élèves de CM1 et CM2. C'était très stressant. Nous avons tous reçu un diplôme ainsi qu'un livre pour nos classes. Je suis très fière d'avoir gagné. J'ai pu choisir un livre pour moi !

Maintenant je me prépare pour la finale régionale qui aura lieu jeudi 23 avril à Villeurbanne. »

« Le jeudi 23 avril dernier, j'ai participé à la finale régionale des petits champions de la lecture. J'ai ressenti beaucoup de stress ! Je n'ai pas gagné, même si j'aurais aimé ... Mais je suis fière de mon parcours.

La gagnante fera partie du jury régional l'année prochaine. »

Lou Tourette



ASSOCIATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Une nouvelle année s'est écoulée et l'AEP a su proposer plusieurs actions afin de récolter de l'argent pour aider au financement de certains projets tout au long de l'année (sorties, matériels, activités diverses etc...)

Nous avons comme toutes les années renouvelé notre vente de plants qui mobilise nos membres pour le

tri, la préparation et la distribution aux jardiniers néophytes ou plus expérimentés qui ont su commander leurs produits via les flyers distribués dans les cartables et dans les boîtes aux lettres Lamothoises en amont.

L'AEP a également reconduit l'organisation de la soirée qui suit la kermesse avec pla-

teaux repas sur réservation et une buvette. Ce fut un succès ! cette soirée est très appréciée de tous

Un moment de partage est organisé pour remercier les membres.

L'équipe de l'AEP, souhaite une très bonne rentrée aux CM2 qui quittent notre école pour le collège !

Nous vous remercions toutes et tous pour l'attention apportée à l'AEP, ainsi que la Mairie de Lamothé pour l'aide apportée, et nous vous donnons rendez-vous dès septembre !



VOLCANE
Bière artisanale

Bière artisanale brassée
au cœur de l'Auvergne
de façon traditionnelle

www.biere-volcane.fr

06 60 25 33 99
06 51 54 15 65
Z.A. Largelier 43100 COHADE

BRICO PRO

Si Pro, si Proche !

Particuliers & Professionnels

OLEON

43100 Brioude
04.71.50.10.07

BRICOLAGE	DECOUPE BOIS
JARDINAGE	ELECTRICITE
MOTOCULTURE	QUINCAILLERIE
PLOMBERIE	

CHEVALIER

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

5 Rue Béraud et Boudon
43100 BRIOUDE

☎ 04 71 50 50 00

✉ chevalier@chevalier-tp.com

 **TRANS-BOIS**
CONSTRUCTION BOIS depuis 1982

**MAISONS OSSATURE BOIS
CHARPENTES INDUSTRIELLES
BÂTIMENTS - TINY - EXTENSIONS**

04 71 76 47 90

www.transbois.fr | contact@transbois.fr

YOGA LAMOTHE



L'esprit du yoga

Sites et effectifs

Stages proposés

Vie de l'association

*Conditions
d'adhésion*

Tout au long de l'année, avec une pratique simple, rigoureuse et authentique, le yoga va, petit à petit, vous permettre de prendre conscience de l'instant : conscience de son corps, de son corps dans l'environnement, de son corps dans l'espace-temps !

Chaque posture, chaque respiration, va favoriser la circulation de l'énergie, donc favoriser le bien-être, la clairvoyance, le clair esprit disent les amérindiens !

Aucune compétition, aucune élite, tout le monde peut pratiquer ! C'est simplement l'envie, la motivation, la régularité, la patience, la persévérance... Alors arrive l'esprit !

Notre association cette année compte 42 adhérents, sur les 3 sites, Lamothe (22), Jumeaux (8) et Auzon (12), avec une fréquentation régulière, de l'ordre de 80% !

La salle de Lamothe est très appréciée, merci à Mr le Maire et l'ensemble des élus de la commune.

Au cours de l'année, nous avons proposé 2 stages, le 26 avril à Lamothe avec Adeline, pour une pratique de Yoga IYENGAR : 14 participants.

Un deuxième les 27 et 28 juin à St-Flour avec Stéphane Wintenberger, organisé par l'association Sanfloraine de Yoga IYENGAR : 3 participants de notre association.

Yanette a proposé les 26 et 27 mai à Langeac un week-end « Danse du Dragon, YIN Yoga & Yoga NIDRA », via le club de Yoga du site.



Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 4 septembre, avec au programme : bilan moral, bilan financier, renouvellement du bureau et élargissement du conseil d'administration. En principe, pas d'évolution des tarifs.

Comme chaque année, l'association propose 2 séances d'essai gratuites !

Pour une pratique confortable tenant compte de la salle de pratique, les inscriptions sont limitées : Lamothe (22 personnes), Jumeaux (10 personnes), Auzon (12 personnes).

Rappel des horaires sur chaque site :

LAMOTHE, le mardi de 19h à 20h30

JUMEAUX, le mercredi de 18h30 à 20h

AUZON, le jeudi de 18h30 à 20h

Contacts :
Isabelle
06 08 28 62 99
Jean Louis
06 31 10 70 62

C.C.A.S.

Nouvelle commission

Composition

Préparation du repas du 8 novembre

Rappel du rôle du CCAS

Un nouveau conseil municipal été élu le 22 mars dernier, et avec lui une nouvelle équipe à la commission du centre communal d'action sociale, le CCAS.

La commission, composée de 11 membres (6 élus, 5 autres représentant la population), est présidée par Alain Jarlier le maire.

Membres élus :
Françoise Rochette,
Gwenaëlle Fabre,
Martine Mazel, Marie
-Christine Denis
Rouy, Margot Single

Membres extérieurs :
Dominique Blas,

Jocelyne Foltier,
Éliane Jarlier, Jean-
Paul Laurent, Yvette
Robin.

Cette nouvelle équipe aura pour mission l'organisation du repas pour les personnes de plus de 70 ans, reconduit cette année le 8 novembre à la salle polyvalente.

La commission se réunira prochainement pour choisir un menu et décider des différentes modalités, pour mener à bien cette journée de partage, riche en échanges, et très appréciée par les participants !

RÔLE ET MISSIONS DU CCAS

Le CCAS continue de jouer un rôle d'écoute auprès de la population.

Visites aux personnes malades, isolées, souffrant de solitude, ou résidents en EPAD afin de leur apporter une présence, un temps de parole.

Installation de téléalarme.

Information et mise en relation avec les divers services sociaux de la communauté de communes et du département.

Très bel été à tous.

Françoise Rochette



Crèmerie
Brivadoise

chez Annie



Cremerie Brivadoise



cremeriebrivadoise

04 71 50 25 87

23, Place Eugène Gilbert
43100 BRIOUDE



**INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE**

**DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV**

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

Zone commerciale Carrefour - **BRIOUDE**
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com

FOYER RURAL



*RV pétanque :
29 mai,
3 et 24 juillet*

*Appel désespéré
à bénévoles*

Le Foyer Rural de Lamothe poursuit ses rendez-vous conviviaux autour de la pétanque

Le Foyer Rural de Lamothe a une nouvelle fois organisé avec succès l'un de ses premiers traditionnels «Apéros Pétanque», des rendez-vous placés sous le signe de la convivialité et du partage.

La première édition de la saison s'est ou-

verte sous un beau soleil en cette fin du mois de mai, permettant aux participants de profiter pleinement de ce moment de rencontre.

Comme l'an passé, trois dates ont été proposées au public : le 29 mai, le 3 juillet et le 24 juillet 2026. Ces rencontres permettent aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse, autour d'une partie de pétanque et d'un moment d'échange accessible à tous.

ON RECHERCHE

des bénévoles de tous âges pour faire perdurer les activités du Foyer Rural.

Toutes les animations sont rendues possibles grâce à l'engagement des bénévoles de l'association, qui consacrent une partie de leur temps libre à l'organisation et au bon déroulement de ces événements.

Le Foyer Rural souligne l'importance du bénévolat pour assurer la pérennité de ses activités et lance un appel à toutes les personnes souhaitant s'investir dans la vie associative locale.

Ouverte à toutes les générations, l'association compte déjà, parmi ses membres, des jeunes bénévoles, et souhaite poursuivre cette dynamique en accueillant de nouvelles personnes et de nouvelles idées.

Pour toute information ou pour rejoindre l'équipe de bénévoles, il est possible de contacter le Foyer Rural de Lamothe via ses pages Facebook et Instagram en message privé.



BATIMAN[®] multibois

batiman.fr

PORTES D'ENTRÉE
FENÊTRES
VOLETS
STORES & PERGOLAS
PORTES DE GARAGE
PORTAILS & CLÔTURES
PORTES D'INTÉRIEUR
PLACARDS
ESCALIERS
PARQUETS & SOLS

contact@multibois.com

BATIMAN[®] multibois

Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Service livraison et installation

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00

Google

QUALIBAT

BATIMAN[®] multibois

batiman.fr

SERVICE LIVRAISON & INSTALLATION

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE

04 71 76 44 36

contact@multibois.com

Ouverture :

du lundi au vendredi 8h-12h & 14h-18h30
samedi 8h00-12h00

HAIR BUS
STYLE

*Le salon
de coiffure
ambulante
qui vient
à vous !*

Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d'autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...

HAIR BUS 06 63 44 11 70

Viandes de Pays & Produits Frais

MAISON TINEL

depuis 1987

AV. D'Auvergne
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05

CLUB V.T.T. Bilan du 8 mai

Le 8 mai 2026, de très nombreux chineurs se sont donnés rendez-vous à Lamothe. Avant 6h, les files de voitures et fourgons s'étendaient de part et d'autre de la salle des fêtes.

Une communication bien rodée et des prévisions météo clémentes ont permis d'attirer des vendeurs habitués ou venus de plus loin : Margeride, Livradois, Velay ...

Les membres du club VTT ont installé les exposants sur le parking d'abord, puis sur le pré et le terrain de pétanque.

Ce sont 75 stands qui se dressaient petit à petit.

Fidèles à leurs convictions solidaires, les membres du club VTT ont invité plusieurs associations caritatives à tenir un stand : Petit Cœur de Beurre, Jules un sourire pour la vie et les visiteuses médicales ont pu mieux se faire connaître et faire des ventes.

Un saxophoniste est venu animer la matinée qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et musicale.



CLUB V.T.T. Bilan du 8 mai

LA BOURSE AUX VÉLOS

Les deux soirs précédant la manifestation, les vendeurs de vélos étaient invités à venir confier leurs machines aux membres du club. Cette année, ce sont 186 vélos qui ont été proposés à la vente. À l'approche de 9h, le 8 mai, une file d'attente se formait devant la porte fermée de la salle : des familles à la recherche de vélos enfant, des personnes souhaitant passer à l'électrique, des habitués cherchant la bonne affaire ... Sacrée effervescence ! 110 vélos ont ainsi changé de main en l'espace d'un week-end !

Nous remercions les bénévoles de la sécurité routière qui tout au long de la journée ont offert aux acheteurs de vélos des accessoires pour une meilleure visibilité.



MERCI

Une belle journée bien remplie où les lamothois peuvent se rencontrer, où les vendeurs et acheteurs viennent de plus en plus loin, heureux de l'accueil et de l'ambiance. Plusieurs bénévoles se sont joints à l'organisation cette année.

Merci à eux, à monsieur le Maire et son équipe municipale pour le prêt de la salle.

CONVIVIALITÉ

Mi-juin, les membres du club VTT se sont retrouvés pour un week-end convivial. Après avoir découvert le village de Chaliers et sa passerelle au-dessus des gorges de la Truyère, c'est à Chaudes-Aigues que les activités se sont poursuivies. Après les efforts, la relaxation à Caleden et les produits du terroir ont été particulièrement appréciés.

SOLIDARITÉ

Cette manifestation du 8 mai prend également une dimension solidaire puisque nous avons reversé cette année encore une partie des bénéfices, soit 500 €, pour soutenir l'association « *Petit Cœur de Beurre* » qui vient en aide aux enfants atteints de maladies cardiaques.

**RENDEZ-VOUS
LE 8 MAI 2027**

 **BOURIOL T.P.**
Travaux Publics et Particuliers

04.71.76.43.49

06.83.35.27.90

bouriol.tp@wanadoo.fr

TERRASSEMENT—CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSINISSEMENT VIABILISATION DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>



Quentin PIGNOL

4, rue des Fougères 43100 Lamothe.

06 43 60 55 10

pignol.agsys@orange.fr



Pignol Ag'Sys'

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
ZINGUERIE**

SARL SAUVAT

**CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE**

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE

04 71 76 41 81

06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05



**SARL FERREIRA
Construction**

MAÇONNERIE

CHARPENTE

COUVERTURE

28, Bd A. Briand 43100 BRIOUDE

04 71 74 93 21

ferreira.sarl@wanadoo.fr

www-ferreira-maconnerie.com

INFOS COMMUNALES



PERMIS DE CONSTRUIRE

BOUIKDAR Youssef et GOPAUL Gaëlle *Construction d'une maison habitation*

NIGON Gaëtan *Construction de deux logements*

PERMIS D'AMÉNAGER

POUGET François *Création d'un lotissement*

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES

PACS

NAISSANCES

Jules, Léon ROCHE *né à Issoire (Puy-de-Dôme) le 27/02/2026*

Aisha, Lyanna KHESSIBA *née à Issoire (Puy-de-Dôme) le 31/03/2026*

Zack PIGNOLET *né à Issoire (Puy-de-Dôme) le 24/04/2026*

Marceau LAMAT *né à Beaumont (Puy-de-Dôme) le 15/05/2026*

Charles, Guy, Richard MARTIN LAIGLE *né à Issoire (Puy-de-Dôme) le 01/06/2026*

Lucas, Simon JARLIER *né à Beaumont (Puy-de-Dôme) le 06/06/2026*

DÉCÈS

CLERMONT André, Maurice, Louis, *décédé à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 30/12/2025*

MARTIN, née FONTENEAU Françoise, Henriette, *décédée à Brioude (43) le 13/02/2026*

SEYNAËVE Jacques, Joseph, *décédé à Brioude (Haute-Loire) le 18/02/2026*

NUGIER, née SORIN Denise, *décédée à Brioude le 21/06/2026*

Association GYM-RANDO



Depuis janvier, randos, gym et danses traditionnelles ont continué à bien nous occuper.

Le projet de séjour à Rocamadour et Padirac, sur 4 jours, s'est réalisé avec 25 personnes, à la fin du mois de mai.

Une année sur deux nous recevons nos amis du Club d'Auzon. Le 8 juin dernier les deux clubs ont réuni 60 personnes pour une visite de Lamothe.

Les "douceurs préparées" par les Lamotheises et Lamotheois ont permis de terminer cet après-midi convivial. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine à Auzon.

Pour clore une saison bien fournie, 50 convives se sont retrouvés au restaurant à Saint Poncy. le 19 juin.



CLUB SAINT-JEAN

Le 8 janvier se tenait notre Assemblée Générale. Annie AUZARD, Albert BARRET, Éliane JARLIER et Michelle NIGON, membres renouvelables ainsi que Daniel CLADIERE, Michel JARLIER, Jean – Paul LAURENT et Nicole PLANTIN nouveaux candidats étaient élus au Conseil d'Administration.

Les inscriptions étaient prises pour 2026. Le Club compte désormais 60 adhérents. Jeux puis galette des rois étaient au programme.

Le dimanche 22 février, le loto annuel rencontrait encore un franc succès. Les participants venus nombreux et parfois de loin, fidèles pour la plupart, repartaient contents. Merci aux Lamoithois présents ce jour-là.

Le 21 mai, c'était un goûter exceptionnel. Une belle surprise attendait Marcelle, notre ad-

hérente désormais centenaire. Après les jeux, rassemblés dans la grande salle, nous fêtions cet événement : deux délicieux gâteaux, une magnifique composition florale, des chocolats l'attendaient. Les bougies étaient soufflées bien que certaines eurent du mal à s'éteindre. Un bel hommage à cette adhérente toujours assidue aux activités du Club (photo ci-dessous).

Le 26 mai, dix d'entre nous participaient à la sortie de 3 jours organisée par les Aînés du Brivadois Nouvelle Génération dont nous faisons partie. Découverte de la Cité épiscopale d'Albi ; des bastides lauragaises et Toulouse, figuraient au programme.

Outre le riche patrimoine et la beauté des paysages, les participants ont pu apprécier la gastronomie locale, toutes les saveurs du Sud Ouest.

Le 7 juin, avait lieu la « sortie Fête des Mères » regroupant 47 adhérents. Après un délicieux repas servi « chez Marthe » à Condat -lès- Montboissier, nous nous rendions à Parentignat pour une visite guidée du château.

Le 11 juin, vingt d'entre nous participaient à la rencontre interclub organisée par le Club Saint Loup de Javaugues. Marches de 2 ou 7 Kilomètres étaient proposées. S'en suivait la visite du château de Cumignat commentée par les propriétaires des lieux, madame et monsieur d'ANDIGNE.

Le 2 juillet, nous nous retrouverons au stade à l'occasion du barbecue annuel. Bel été à vous tous.

*8 janvier : A.G.
(60 adhérents)*

*22 février
succès du loto*

*21 mai
centenaire de Marcelle*

*26 mai Sortie
dans le Sud-Ouest*

7 juin Fête des Mères

*11 juin rencontre
Javaugues*

*2 juillet Barbecue
au stade*



LT Carreleur

Jérôme GLESS



Carrelage Faïence

06 43 48 28 67

6, rue du Couvige
43100 Lamothe

04 71 50 22 10

lt.carreleur@gmail.com

Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.



2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30
ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88
Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10



Milou Pizza



06 43 48 28 67

OZE Lingerie

Brioude & Issoire



Boutique de lingerie féminine pour toutes les morphologies.

Du 80 au 120, du bonnet A au L.

Plus de tailles sur commande.



Lingerie post mastectomie sur commande.



Soutien gorge de sport.

Soutien gorge d'allaitement sur commande.

Vêtement de nuit.

Maillot de bain.

Laine et soie. Collant.



www.lingerie-oze.fr



Oze Lingerie



Lingerie Oze Brioude Issoire



F. C. LAMOTHE

Nouvelle saison qui s'est achevée au FC Lamothe avec un bilan sportif plutôt mitigé.

En ce qui concerne l'équipe première, son maintien a été obtenu en fin de saison sur les dernières journées. Elle poursuivra donc au même niveau la saison prochaine (District 3).

Pour l'équipe réserve ce fut plus compliqué et malheureusement par manque d'effectif, la décision a été prise de déclarer forfait. Ceci implique donc une relégation pour la saison prochaine (District 5). Le club va tout mettre en œuvre afin de maintenir deux équipes pour la saison 2026/2027.

La nouvelle saison à venir sera sous le signe du changement. Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Mr JARLIER Yves (président), Mr VIAL-LARD Gilles (vice-président), Mr JARLIER Ludovic (trésorier) et Mr PASTURAL Éric (dirigeant) ont décidé de mettre un terme à leurs fonctions. De la part de tous les membres de l'association, nous les remercions pour tout leur investissement et l'amour qu'ils nous ont apporté. Ils seront toujours proches du club et nous espérons encore entendre leurs encouragements au stade de Cougeac.

Un nouveau bureau a donc été élu avec Mr PONS Damien (président), Mr VIAL-LARD Valentin et Mr JARLIER Thibaut (vice-présidents), Mr MONTEIL Clément (trésorier) et Mr PIGNOL Quentin (trésorier adjoint), Mme COMBES Maryline (secrétaire) et Mme BARRET Isabelle (secrétaire adjointe).

Le club reste ouvert à toutes les personnes motivées qui souhaitent s'investir dans l'association, que ce soit en tant que joueur ou en tant que dirigeant.

Merci aux supporters du club pour leur soutien les dimanches et à tous ceux qui participent à nos manifestations.



Bilan sportif mitigé

Changement d'équipe dirigeante

Appel à bénévoles

Merci aux supporters

**UN GRAND
MERCİ À NOS
CHERS
DIRIGEANTS !**



Éric PASTURAL

Ludovic JARLIER

Yves JARLIER

Gilles VIALARD

Lamothe



Horaires d'ouverture au public

<i>Lundi</i>	8h30-13h00
<i>Mardi</i>	8h30-13h00
<i>Mercredi</i>	8h30-13h00
<i>Jeudi</i>	8h30-13h00
<i>Vendredi</i>	8h30-13h00

Horaires du POINT POSTE :
du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire :
lundi-mardi-jeudi 10h00-12h00



LA POSTE

04.71.76.49.57 ou 07.84.69.21.01 / mairie@lamothe43.fr / www.lamothe43.fr



Fritz Hofmann *Le village de Lamothe*
(Huile offerte à la municipalité par la famille Richard)

Bulletin municipal réalisé par les membres de la Commission Information et Communication,
et les membres des associations pour les articles.
Crédit photos : Toussaint Rochette/Mairie de Lamothe
Impression : La clé du chemin 43500 Craponne
Mise en pages : Dominique Vachelard
Distribution : Conseil municipal
Numéro 73 Juillet 2026